



La lettre de la sénatrice

*Mercredi 17 mai 2023
Lettre d'information bimensuelle n°45*

Mesdames, Messieurs, Chers (ères) collègues,

Après 15 jours d'interruption, les travaux législatifs ont repris au Parlement jusqu'à fin juin pour la session ordinaire, avant que n'ouvre une session extraordinaire annoncée jusqu'à mi-juillet.

L'examen de la proposition de loi visant à fluidifier le déploiement du haut-débit m'a permis de relayer les difficultés rencontrées par les élus et citoyens et m'inscrire dans les solutions contenues dans ce texte.

Par ailleurs mes travaux se poursuivent au sein de la mission d'information sur la gestion de l'eau, où nous menons des auditions des différents acteurs, avant de nous rendre très prochainement sur le terrain.

Cette interruption m'a permis de multiplier les rencontres et rendez-vous avec les acteurs du territoire, comme vous pourrez le lire tout au long de cette lettre d'information, dans laquelle je souhaite vous rendre compte fidèlement de mon activité.

Enfin, la récente démission du maire de Saint Brévin-les-Pins, Yannick Morez, doit faire l'effet d'un électrochoc dans notre société. D'une part, pour condamner les provocations et intimidations menées par l'extrême-droite. D'autre part pour condamner l'inaction au plus haut sommet de l'Etat quand il s'agit de soutenir les élus locaux et protéger les maires, maillons essentiels de notre démocratie. L'édile démissionnaire sera auditionné cette semaine par la commission des lois du Sénat et je souhaite que la Chambre Haute puisse proposer des outils législatifs à même de protéger ceux qui donnent de leur temps au service de l'intérêt général et de la République.

Je reste à votre disposition et vous souhaite une bonne lecture.

Bien cordialement,

Marie-Claude VARAILLAS

SENAT - Mes interventions



Fibre optique - Des mesures pour fluidifier le déploiement du haut débit et faciliter les recours

Mardi 2 mai 2023, le Sénat a adopté à l'unanimité une proposition de loi visant à développer des solutions concrètes aux dysfonctionnements survenant dans le raccordement à la fibre.

L'objectif de 100 % de couverture à horizon 2025 peine à être mis en place : malfaçons, raccordements ratés, débranchements intempestifs... de nombreux usagers deviennent des « naufragés de la fibre ». Depuis 2019, les engagements volontaires pris par les opérateurs commerciaux pour résoudre ces problèmes sont loin d'avoir produit les résultats escomptés.

Afin de corriger ces difficultés de terrain, le texte présenté par notre collègue Patrick CHAIZE prévoit notamment le renforcement des pouvoirs de l'Arcep, l'établissement d'un certificat de conformité ainsi que la généralisation d'un contrat de sous-traitance. Il renforce le droit des consommateurs par des sanctions en cas d'interruption du service.

Lors de mon intervention, je suis revenue sur les écueils du modèle de sous-traitance en cascade instauré par les opérateurs historiques. Formule qui devait être limitée mais qui se généralise, au détriment de la qualité des raccordements et de la sécurité des installateurs.

Enfin, j'ai rappelé combien les opérateurs publics, essentiels dans notre modèle historique de développement des réseaux de télécommunications, sont gage de réussite, de durabilité et d'efficacité, pour le déploiement qui est avant tout un enjeu d'intérêt général.

[Cliquez ici pour la vidéo de mon intervention](#)



Proposition de loi "compétitivité en faveur de la Ferme France"

Mardi 17 Mai, le Sénat examinait la proposition de loi « pour un choc de compétitivité en faveur de la ferme France » cosignée par 173 sénateurs majoritairement de la droite et du centre. Un texte censé résoudre la perte de compétitivité de l'agriculture française en s'attaquant aux transpositions excessives des normes européennes, en assouplissant l'usage des pesticides et en favorisant l'emploi de main-d'œuvre par une baisse des cotisations sociales.

Parler d'agriculture, c'est parler d'un système complexe, au cœur de l'économie mondialisée. S'il existe bien deux visions différentes de l'agriculture, avec leurs spécificités et leurs valeurs, il n'y a pas, d'un côté, le bon modèle, celui de la raison, et, de l'autre, celui de l'utopie. Les deux peuvent être compétitifs et nourrir les hommes.

Nous devons donc nous intéresser aux ressources naturelles, dont nous devons prendre soin, mais aussi au travail, notamment à la rémunération des travailleurs, et à la question du droit à une alimentation saine et de qualité. Une alimentation à deux vitesses s'est peu à peu installée dans notre pays, propulsée par une inflation alimentaire sans précédent et les traités de libre-échange conclus depuis plus d'une décennie. Le modèle de l'agroécologie et de l'agriculture biologique procède d'une approche élargie ; il protège autant le producteur que l'environnement. C'est le rôle des pouvoirs publics de soutenir un modèle qui préserve la santé humaine et l'environnement.

Pour ma part je suis intervenue entre autres sur la pulvérisation des pesticides par drones dont l'expérimentation serait trop risquée car nous ne pouvons pas conclure qu'elle soit sans danger pour la santé humaine. En revanche, nous savons avec certitude que la biodiversité s'effondre, notamment les populations d'oiseaux et d'insectes pollinisateurs.

Produire autrement est une question de survie. Les risques sur la santé des agriculteurs et des salariés agricoles n'étant pas écartés, nous avons défendu avec l'ensemble des groupes de gauche la suppression de cet article.

J'ai par ailleurs défendu la suppression de l'article 13 prévoyant le pouvoir du Ministre de l'agriculture de suspendre une interdiction de produits phytosanitaires de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire alimentaire) sur le fondement d'un bilan bénéfico-risque économique. Il n'est pas envisageable que les décisions d'une agence scientifique indépendante visant la protection de la santé humaine soient remises en cause dans une logique économique de dérégulation.

La compétitivité ne saurait se résumer à une question de volume et de prix, comme l'a souligné le Cese (Conseil économique social et environnemental) en 2018. Elle inclut le renchérissement du prix du foncier.

Ce n'est pas le manque de compétitivité qui tue notre agriculture, mais la guerre des prix, la financiarisation du monde agricole et la course effrénée aux meilleurs rendements.



Lancement d'une mission d'information sur l'avenir des zones de revitalisation rurale (ZRR)

Le 2 mai 2023 ont débuté les travaux d'une nouvelle Mission d'information sur "L'avenir des zones de revitalisation rurale (ZRR)" adossée à la Commission aménagement du territoire et développement durable.

Créé en 1995 et modifié par plusieurs réformes, le dispositif actuel des ZRR résulte aujourd'hui d'une prolongation qui a amoindri sa capacité à cibler efficacement les communes les plus fragiles.

Alors que l'extinction du zonage actuel est prévu au 31 décembre 2023, le cycle d'auditions conduites au Sénat permettra d'établir un diagnostic territorial et d'engager la révision de la politique publique de soutien à la ruralité. Les échanges portent en particulier sur les critères de zonage mais également la nature des dispositifs fiscaux et sociaux bénéficiant aux ZRR.

La mission fait ainsi suite à la publication d'un rapport sénatorial publié en début d'année émettant plusieurs recommandations à commencer par l'application de critères à la maille communale afin de mieux correspondre à la réalité des territoires ruraux. Le nouveau zonage ainsi défini pourrait concerner entre 19 et 24 000 communes bénéficiaires à 3 niveaux selon le degré de fragilité.

Remise de la médaille du Sénat à Irène SAPIR



Rescapée de la rafle du Vel d'Hiv, Irène SAPIR est une infatigable militante pour la Mémoire et pour la Paix qui témoigne auprès des collégiens et lycéens depuis plus de 50 ans. Elle leur transmet le devoir de demeurer vigilants et nous rappelle que la Paix et la Liberté sont des valeurs fragiles, susceptibles d'être remises en cause par la folie humaine.

Élue à Bergerac de 1967 à 2001, le parcours d'Irène Sapir est celui d'une femme engagée et portée par des valeurs de justice sociale et de fraternité.

Communiqué de presse - Soutien à Yannick Morez, maire démissionnaire de Saint-Brevin-les-Pins

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



MARIE-CLAUDE
VARAILLAS
ET
SERGE MERILLOU

SENATRICE ET
SENATEUR DE
LA DORDOGNE

Périgueux, le 12 Mai 2023

Communiqué de presse : Soutien à Yannick Morez, maire démissionnaire de Saint-Brévin-Les Pins

Nous apportons notre soutien à Yannick Morez, maire démissionnaire de Saint-Brévin-les-Pins, menacé de mort et dont le domicile a été incendié le 22 mars dernier suite au projet de déplacement d'un Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) dans sa commune.

L'hébergement d'urgence de réfugiés est une compétence de l'État et le Gouvernement n'a pas été au rendez-vous pour soutenir les élus locaux, victimes d'attaques et de menaces de la part de militants d'extrême-droite, malgré les signalements et demande de protection. Quelques jours après une manifestation autorisée de militants d'extrême-droite dans les rues de Paris, les signaux envoyés sont désastreux.

L'inaction au plus haut sommet de l'État est inexcusable et indigne de notre République. Aujourd'hui la démission du maire engagé sur sa commune depuis plus de 34 ans, nous oblige à, plus que jamais, veiller à la sécurité des élus.

Les maires sont les premiers représentants de la République. Ils sont un maillon essentiel de notre démocratie. Selon les chiffres officiels de l'AMF, les faits de violence physique ou verbale contre les élus ont augmenté de 32 % en 2022 et 1293 maires ont démissionné depuis 2020.

Aujourd'hui, force est de constater que l'exécutif ne parvient pas à protéger les élus locaux, porteurs de valeurs républicaines, contre les intimidations de l'extrême droite.

Nous le déplorons. Il nous faut poursuivre et accélérer les travaux, notamment entrepris par le Sénat dont la commission des lois auditionnera Yannick Morez le 17 mai, pour davantage protéger ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie au service de l'intérêt général.

32, COURS TOURNY - 24 000 PÉRIGUEUX / s.merillou@senat.fr
« ESPACE LOUIS ARAGON », 1 PLACE DU 8 MAI 1945 - 24000 PÉRIGUEUX / mc.varaillas@senat.fr

J'interroge le Gouvernement

Retrouvez mes dernières questions adressées au
Gouvernement:

- Rôle et place des missions locales dans le projet « France travail » ([lire ici](#))
- Fraudes massives aux miels importés en Europe ([lire ici](#))

Déplacements en circonscription



Rencontre avec le conseil municipal de Chancelade

Jeudi 4 mai, à l'invitation du Maire de Chancelade Pascal SERRE, je suis allée à la rencontre du conseil municipal de Chancelade pour un temps de travail durant lequel nous avons pu échanger sur leurs préoccupations et les problématiques rencontrées par les communes. Inflation, finances publiques, gestion de l'eau, prévention des risques incendies et classement en catastrophe naturelle furent notamment au coeur de nos discussions.



Assemblée générale de l'ADRA -section de Savignac-les-Eglises

J'ai eu le plaisir de participer à l'assemblée générale de l'Association des Retraités Agricoles (ADRA) du canton de Savignac-les-Eglises.

Les sujets évoqués avec ses membres venus en nombre et leur président André TRENEULE ont porté sur le gel, la grippe aviaire, la réforme des retraites, l'application de la loi DIVE, etc.

J'ai pu rappeler le travail engagé par les lois Chassaing 1 et 2. Malheureusement le Gouvernement a introduit des décrets dans les décrets d'application, privant une majorité d'agriculteurs des avancées inscrites dans ces lois de 2020 et 2021. Le combat doit donc se poursuivre, en particulier pour l'obtention de l'égalité de pensions entre les hommes et les femmes retraités, comme j'ai pu le développer dans mon rapport « Femmes et Ruralités » publié en 2021 et comme le revendique l'ADRA depuis des années.

Assemblée générale de l'Abeille Périgordine

Récemment intronisée dans leur confrérie, j'ai participé avec d'autant plus de joie à l'Assemblée générale de l'Abeille Périgordine présidée par Edith BOURDIAL. Ce fut l'occasion d'aborder la problématique du frelon asiatique, particulièrement présent en France, et dont la classification dans la liste des



dangers sanitaires de deuxième catégorie pourrait faire l'objet d'un plan national, comme le souhaite l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) qui m'a récemment désignée ambassadrice pour soutenir la cause des abeilles au niveau national.

La filière de l'apiculture est aujourd'hui menacée par les conséquences du changement climatique mais également par les tentatives d'infléchissement des politiques de restriction de l'usage des pesticides. Alliée pour l'agriculture et le développement durable, l'apiculture est le baromètre de la santé de notre biodiversité.

Prochain évènement d'importance à venir : le congrès national de la Fédération Nationale des Organisations Sanitaires Apicoles Départementales qui se tiendra au mois d'octobre 2023 au Palio de Boulazac.



Rencontre avec le collectif des associations d'insertion de Dordogne

J'ai été reçue par le Collectif Relais d'Insertion Dordogne (CO.RI.DOR) qui m'a fait part de ses inquiétudes quant à l'avenir du secteur de l'insertion par l'activité économique (SIAE).

Ces structures qui emploient un public en grande précarité voient ainsi leur budget figé par un financement de l'État pour 2023 qui se base sur le nombre d'emploi ETP de fin 2022, sans prendre en compte les réalités des territoires, dont certains ont un besoin croissant en postes d'insertion.

Ces restrictions budgétaires ne leur permettent pas d'avoir une visibilité budgétaire sur le long terme ni d'avoir un pilotage serein des structures et un accompagnement optimal des salariés en insertion.

C'est pourquoi j'ai interpellé le ministre Olivier DUSSOPT afin de l'alerter sur les conséquences de ces restrictions budgétaires sur les territoires.

Rencontre avec les syndicats de la Papeterie de Condat

Je suis allée à la rencontre des représentants syndicaux du personnel des papeteries de Condat afin de faire le point sur la situation de ce fleuron économique Périgourdin. Alors que l'entreprise a mandaté un bureau d'étude pour étudier la transformation de la ligne 4, les travaux d'installation d'une chaudière biomasse ont débuté.



Dans un contexte où le Gouvernement vante la réindustrialisation du pays, je continuerai à lutter pour que toute aide publique soit conditionnée au maintien de l'emploi et que cette entreprise historique puisse perdurer.



Rencontre ARS 24

J'ai été récemment alerté par Gérard SAURIN, maire de Saint-Léon-sur-l'Isle et Jean-Michel MAGNE, président de la communauté de communes Isle-Vern-Salembre sur les risques inhérents à la vente de la pharmacie de Saint-Léon-sur-l'Isle.

A la suite de quoi, j'ai organisé une rencontre avec Monsieur Didier COUTEAUD, Délégué départemental de l'ARS, en présence des élus et de la députée Pascale MARTIN pour évoquer ce sujet et ses conséquences pour le territoire de la Vallée de l'Isle.

Rencontre le collectif de lutte Déchets 24

Quelques mois après notre première rencontre, j'ai reçu une délégation du "collectif de lutte déchets 24" pour faire un point sur leurs propositions concernant la gestion des déchets en Dordogne. Lors de notre premier échange j'étais intervenue auprès du ministre de l'écologie pour demander à ce que puisse être instaurer une tarification progressive et sociale à la redevance incitative.



Rencontre avec la Fédération française des Motards en Colère

J'ai reçu les représentants départementaux de la Fédération Française des Motards en Colère qui ont souhaité m'alerter sur les conséquences de la décision du Conseil d'Etat qui annule l'abrogation du décret du 9 août 2021 relatif à la législation européenne, et impose ainsi le contrôle technique des deux roues motorisés, malgré les propositions de la France pour y déroger.

Les concertations se poursuivent car il demeure que l'obligation de ce contrôle technique n'est pas un dispositif suffisant en matière de sécurité routière et de préservation de l'environnement.



78e anniversaire de



Journée nationale du



Cérémonie de fin de scolarité

la Victoire du 8 mai 1945

Le 8 mai, j'étais présente à la cérémonie commémorative de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie, présidée par le Préfet de la Dordogne, en présence des élus, des autorités civiles et militaires, d'associations d'anciens combattants et des élèves du collège Clos-Chassaing.

Souvenir des victimes et héros de la déportation

Le 30 avril, je participais à la cérémonie commémorative organisée par la Ville de Périgueux et la Préfecture de Dordogne, dans le cadre de la Journée nationale du Souvenir des victimes et héros de la déportation.

Un devoir de mémoire pour maintenir les consciences éveillées.

police nationale

Le 14 avril, avait lieu la cérémonie de fin de scolarité des élèves gardiens de la paix de la 266ème promotion de l'École nationale de police de Périgueux.

Après 12 mois de formation, les 147 élèves gardiens de la paix ont reçu l'insigne de leur service d'affectation. La cérémonie s'est clôt par le traditionnel lancer de casquette.



Inauguration Saint-Chamassy

Le 7 mai, je participais à l'inauguration du buste de l'Amiral Louis Dartige du Fournet à Saint Chamassy, en présence d'une représentante de l'ambassade d'Arménie, des autorités locales, des élus et associations arméniennes.

Célébré pour avoir évacué en septembre 1915 plus de 4 000 Arméniens du Musa Dagh, les sauvant d'un génocide qui a entraîné la mort de plus d'un million de personnes, sa carrière militaire terminée, il finit sa vie en Dordogne.

Félicitations à Roland DELMAS et à son équipe ainsi qu'aux associations pour ce bel hommage.



Inauguration de l'Office du Tourisme du Grand Périgueux

L'inauguration de l'Office du Tourisme Intercommunal du Grand Périgueux s'est déroulée en présence de son président Philippe DUCENE, du président de la Communauté d'agglomération Jacques AUZOU, d'un grand nombre d'élus et de personnalités.

Situé à la gare de Niversac et à proximité de la vélo-route voie verte, ce nouvel outil de promotion touristique est emprunt de l'histoire cheminote de la Dordogne.

Dernières propositions de loi et de résolution du groupe CRCE:

Proposition de loi en application du troisième alinéa de

l'article 11 de la Constitution, visant à interdire un âge légal de départ à la retraite supérieur à 62 ans : [ici](#)

Proposition de loi visant à l'abrogation de la loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 portant réforme des retraites : [ici](#)

Proposition de loi visant à interdire l'usage des lanceurs de balles de défense dans le cadre du maintien de l'ordre ainsi qu'un certain nombre d'armements particulièrement dangereux et à engager une réflexion sur les stratégies de désescalade et les alternatives pacifiques possibles à l'emploi de la force publique dans ce cadre : [ici](#)

[Lire l'intégralité des propositions de loi 2022/2023 du groupe](#)

Marie-Claude Varailles
Espace Aragon
1 Pl. du 08 Mai 1945
24000 Périgueux
mc.varailles@senat.fr
06-33-36-06-85



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Marie-Claude Varailles.

[Se désinscrire](#)

